

N° 49

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf et le dix-neuf du mois de décembre
à deux heures du soir par-devant nous *Grault Pierre*,
Maire, Officier de l'état civil de la commune de *Cardent*, canton

de *Pontarion*, département de la Creuse, est comparu le nommé *Thomas*
Felix-Julien, cultivateur, âgé de trente-six ans, demeurant à *La Feuille*,
en cette commune

Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à
quatre heures du soir à son domicile
de lui déclarant et de *Marie Ouchair*, son épouse, sans profession,
âgée de vingt-quatre ans, demeurant avec lui

et auquel il a déclaré donner les prénoms de *Louis-Ferdinand*
les dites déclaration et présentation faites en présence des sieurs *Albert Ebert*, âgé de
cinquante-deux ans, cultivateur, demeurant à *Marque*, en cette
commune, *A. Lajoie François*, instituteur, âgé de vingt-cinq
ans, demeurant au chef-lieu de cette commune.

Et, lecture faite du présent acte, le déclarant et le dernier témoin ont signé
avec nous, *lequel témoin a dit ne savoir*.

Julien

Lajoie

Le Maire,
Grault

Julien
Louis-Ferdinand
à La Feuille

M. à Épinas le
17.4.29 à Bayanbois
Yvonne Hortense
sab